

Congrès National 2017

DES UNITÉS DE SOINS,
D'ÉVALUATION ET DE
PRISE EN CHARGE*

Alzheimer

Suivez-nous ! www.uspalz.com



Paris

mercredi 13 et jeudi 14 décembre 2017

Palais des Congrès
d'Issy-les-Moulineaux

Métro : Mairie d'Issy ligne 12



ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE

NATHALIE MAUBOURGUET

**COMMUNICATION
DE
Mme MONIQUE IBORRA,
RAPPORTEURE
DE LA
MISSION « FLASH » SUR LES
ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR
PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (EHPAD)**

—
13 septembre 2017

PROFIL DE LA POPULATION EN EHPAD

SOURCE • DREES, ENQUÊTE EHPA 2015.

- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées accueillent, au 31 décembre 2015, **727 930 personnes**, soit 35 000 de plus qu'en 2011.

PROFIL DE LA POPULATION EN EHPAD

SOURCE • DREES, ENQUÊTE EHPA 2015.

- ◉ Les résidents **sont majoritairement des femmes (73,6 %)**, âgées de 75 ans ou plus.
- ◉ L'avancée en âge de la population entre 2011 et 2015 est notable : en quatre ans, la proportion de personnes **âgées de 90 ans ou plus** parmi les résidents en institution est ainsi **passée de 29 à 35 %**.

PROFIL DE LA POPULATION EN EHPAD

SOURCE • DREES, ENQUÊTE EHPA 2015.

- Au cours de l'année 2015, **246 300 personnes** sont entrées en EHPAD, à l'âge moyen de **85 ans et 8 mois**.
- Un quart des résidents entrés cette année avaient moins de 82 ans et **un quart avait plus de 90 ans et 11 mois**.
- La moitié des entrants avait **plus de 86 ans et 11 mois**.

PROFIL DE LA POPULATION EN EHPAD

SOURCE • DREES, ENQUÊTE EHPA 2015.

- Au cours de l'année 2015, 223 380 résidents ont quitté un EHPAD.
- Ils étaient restés **en moyenne deux ans et cinq mois dans ce dernier** ; un quart sont restés moins de deux mois, un autre quart plus de trois ans et sept mois.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE QUI EST CONCERNÉ?

- **LA PERSONNE ÂGÉE**

- **L'ENTOURAGE**

- **LES PROFESSIONNELS
ACCOMPAGNANT L'AIDÉ AU
QUOTIDIEN (MÉDECINS,
PSYCHOLOGUE, INFIRMIER,
AUXILIAIRE DE VIE...)**

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LA PERSONNE ÂGÉE



Si vivre à son domicile est un choix, celui d'entrer un jour en maison de retraite devrait l'être également...



POURQUOI IL EST DIFFICILE D'ANTICIPER?

*Entrer en maison de retraite,
je verrai ça le moment venu,
pourquoi devrais-je anticiper?*



2017 © Congrès National des unités de soins Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

POURQUOI IL EST DIFFICILE D'ANTICIPER?

- Parce qu'il est difficile pour une personne âgée d'anticiper sur l'aggravation de son état de santé et sa perte d'autonomie.

POURQUOI IL EST DIFFICILE D'ANTICIPER?

D'autant que l'entrée en EHPAD est souvent un évènement **subi en urgence...**

Parce c'est un **tournant dans la vie** de la personne âgée, souvent un véritable bouleversement, **parfois un traumatisme** car ce lieu est symbole du passage du domicile, lieu intime et privé, vers ce très probable dernier lieu de vie, collectif et public...

ANTICIPER NE SIGNIFIE PAS S'ENGAGER!

Il s'agit avant tout de **dialoguer**, de **se préparer**, de **s'informer**.

Rappelons enfin que le choix du lieu de vie nous **appartient toujours**, même pour les adultes sous **protection juridique**.

LES 12 BONNES RAISONS D'ANTICIPER

GUIDE PRATIQUE CLIC

06

LES 12 BONNES RAISONS D'ANTICIPER

Entrer en maison de retraite, je verrai ça le moment venu, pourquoi devrais-je anticiper ?

1

Décider moi-même, être acteur de mon projet de vie.

2

Protéger mon entourage en le désengageant et avoir à choisir pour moi.

3

Choisir l'AD qui me correspond le mieux :
• proche de mon domicile qui me permettra de garder mes repères et habitudes,
• dans une autre région pour me rapprocher de ma famille etc.

5

Une situation de crise pourrait se présenter (chute, hospitalisation) et compliquer mon retour à domicile.

4

Il existe des délais d'attente (de nombreux mois dans certaines régions).

6

Une entrée précipitée et non préparée altérerait ma liberté de choix et me rendrait l'adaptation plus difficile.

7

Les délais d'attente associés à une situation de crise pourraient me contraindre à prendre l'unique place qui se présente.

8

Être serein vis-à-vis des questions financières que j'aurais étudiées à l'avance.

9

Réfléchir à l'avenir de mon logement et de l'ensemble de mes biens.

10

Me préparer psychologiquement pour mieux vivre le changement.

12

Après tout, ça n'engage à rien.

Le non respect des choix de la personne, les entrées précipitées peuvent avoir une incidence grave sur la santé (syndrome de glissement, ré-hospitalisation, dépression, etc.).

ANTICIPER C'EST S'INFORMER

www.pour-les-personnes-agees.gov.fr



MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ

Pour les personnes âgées

Portail national d'information pour l'autonomie
des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches

Votre recherche

Ok



Vivre à domicile

Vivre ailleurs
temporairement

Choisir un
hébergement

Bénéficier
d'aides

Exercer ses
droits

Aider un
proche

A
s'adres



Rechercher
dans l'annuaire

→ Un point d'information
près de chez vous

→ Un établissement

→ Un accueil de jour

→ Un service d'aide et de
soins à domicile

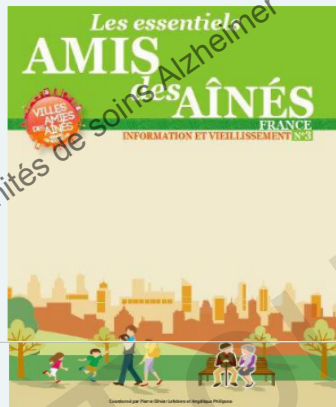


Comparer les prix
et les restes à charge
en EHPAD

Votre département
vous informe sur
l'aide à l'autonomie



Département OK



06/12/2017

Qu'est-ce qu'une ville
amie des aînés ?

L'Organisation mondiale de
la santé soutient la
démarche des « Villes
amies des aînés » qui s'...

[Lire la suite](#)

Toute l'actualité



Le dossier du mois :

Comment demander une

CMI ?

Tous les dossiers

Questions
les plus souvent
posées

« La durée d'
hébergement
temporaire est-elle
limitée dans le t...

Où retirer le
dossier de dema
d'aide sociale po
hébergement er
maison de retri

Toutes les rép



Des conseils de prévention
pour bien vieillir



Des vidéos pour
comprendre



DS COUVREZ LE SITE INTERNET
LES ESPACES COLLABORATIFS

www.conference-territoires.gov.fr



ANTICIPER C'EST S'INFORMER

Pourbienvieillir.fr répond aux questions des seniors



Publié le : 9 février 2015 - Mis à jour le : 8 février 2017

Pour aider les seniors à bien vieillir, les régimes de retraite et Santé publique France mettent à disposition un site internet www.pourbienvieillir.fr abordant l'avancée en âge de manière globale et positive.

Un site internet pour répondre aux questions des seniors

Pourbienvieillir.fr aborde de manière globale et positive l'avancée en âge. Son objectif est d'aider chacun à devenir acteur de son vieillissement, en faisant évoluer son comportement individuel au quotidien. Pour cela, le site propose 5 rubriques : « Bien dans ma tête », « Bien dans mon corps », « Bien avec les autres », « Bien chez soi » « Bien avec ma caisse de retraite ».

qui apportent des informations, des conseils et des astuces sous différents formats : articles, vidéos, brochures, quiz et tests...

Les retraités pourront aussi trouver facilement via une carte interactive des ateliers de prévention organisés par les caisses de retraite près de chez eux.



COMMENT ANTICIPER POUR DÉCIDER?

Entrer en EHPAD est un questionnement

○ Selon l'analyse réalisée par la Drees, « *Le bien-être des résidents est influencé de manière significative par la façon dont ils ont vécu leur entrée dans l'établissement.*

○ *Pour les personnes qui l'ont bien vécue, les chances de se sentir bien aujourd'hui sont six fois plus élevées que pour les personnes ayant mal vécu leur entrée, toutes choses étant égales par ailleurs.*

» (Julie Prévost, 2011, p. 34)

COMMENT ANTICIPER POUR DÉCIDER?

- Entrer en EHPAD est un questionnement qui nécessite de prendre le temps de réfléchir à sa situation personnelle, ses souhaits, ses craintes, mais aussi d'échanger avec ses proches.
- Si ce questionnement devient une préoccupation concrète, il est alors essentiel de prendre l'initiative d'examiner l'offre en fonction de ses priorités, de ses besoins, de ses capacités financières.

ANTICIPER C'EST AUSSI PRÉVOIR DE NE PLUS POUVOIR DÉCIDER

Comme il n'est pas garanti que nous soyons en capacité de décider le moment venu, il est possible de désigner à l'avance une personne qui prendra pour nous les décisions importantes, dans le respect de nos valeurs, de nos volontés, etc.

LE MANDAT DE PROTECTION FUTURE

Réf : Article 477 à 494 du Code civil

ANTICIPER C'EST AUSSI PRÉVOIR DE NE PLUS POUVOIR DÉCIDER

Le mandat de protection future permet à une personne de désigner à l'avance la ou les personnes qu'elle souhaite voir être chargées de veiller sur sa personne

- et/ou sur **tout ou partie de son patrimoine**, pour le jour où elle ne serait plus en état, **physique ou mental, de le faire seule.**

- On appelle « **mandant** » la personne qui **désigne quelqu'un pour veiller sur elle et sur ses affaires.**

- On appelle « **mandataire** » la **personne désignée.**

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : L'ENTOURAGE

- **Décision difficile** que de faire entrer un proche en perte d'autonomie dans un établissement spécialisé et lui faire quitter son domicile !
- Ce bouleversement, souvent indispensable, peut être vécu comme un **déracinement** et peut entraîner pour les familles un **sentiment de culpabilité**.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : L'ENTOURAGE

- En étant mieux informé, la transition pourra se faire de façon plus confortable pour le proche aidé, comme pour les familles.
- L'information et la prévention permettent de réduire le stress, d'être mieux compris et d'avoir des repères.
- L'avis des proches aidants permet souvent d'éclairer les décisions, et leurs savoir-faire et savoir-être reconnus peuvent apporter un plus au professionnel pour l'élaboration du projet personnalisé

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS CONSEILLENT

Les professionnels peuvent être sollicités, en tant que tiers neutre ou pour émettre un avis, un conseil

- le médecin traitant de la personne âgée
- l'infirmier
- l'aide à domicile
- le coordinateur du CLIC
- le gériatre
- l'assistante sociale de l'hôpital
- etc.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS INFORMENT

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

LA PERSONNE DE CONFIANCE
Avril 2016

Toute personne majeure peut désigner une personne de confiance.
Parmi ses missions, elle pourra vous accompagner dans vos démarches liées à votre santé et, si un jour vous êtes hors d'état d'exprimer votre volonté, elle sera consultée en priorité pour l'exprimer : elle pourra recevoir l'information médicale à votre place et sera votre porte-parole.

QUEL EST SON RÔLE ?

La personne de confiance a plusieurs missions.

- ▶ Lorsque vous pouvez exprimer votre volonté, elle a une mission d'accompagnement

La personne de confiance peut si vous le souhaitez :

- vous assister dans votre cheminement personnel et vous aider dans vos décisions concernant votre santé ;
- assister aux consultations ou aux entretiens médicaux : elle vous assiste mais ne vous remplace pas ;
- prendre connaissance d'éléments de votre dossier médical en votre présence : elle n'aura pas accès à l'information en dehors de votre présence et ne devra pas divulguer des informations sans votre accord.

Il est recommandé de lui remettre vos directives anticipées si vous les avez rédigées : ce sont vos volontés, exprimées par écrit, sur les traitements que vous souhaitez ou non, si un jour vous ne pouvez plus vous exprimer.

Elle a un **devoir de confidentialité** concernant les informations médicales qu'elle a pu recevoir, et vos directives anticipées : elle n'a pas le droit de les révéler à d'autres personnes.

- ▶ Si vous ne pouvez plus exprimer votre volonté, elle a une mission de référent auprès de l'équipe médicale

La personne de confiance sera la personne consultée en priorité par l'équipe médicale lors de tout questionnement sur la mise en œuvre, la poursuite ou l'arrêt de traitements et recevra les informations nécessaires pour pouvoir exprimer ce que vous auriez souhaité.

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

LES DIRECTIVES ANTICIPÉES
CONCERNANT LES SITUATIONS DE FIN DE VIE
GUIDE POUR LE GRAND PUBLIC
Octobre 2016

POURQUOI ET COMMENT RÉDIGER MES DIRECTIVES ANTICIPÉES ?

Les « directives anticipées » concernant les situations de fin de vie sont vos volontés, exprimées par écrit, sur les traitements ou les actes médicaux que vous souhaitez ou non, si un jour vous ne pouvez plus communiquer après un accident grave ou à l'occasion d'une maladie grave. Elles concernent les conditions de votre fin de vie, c'est-à-dire de poursuivre, limiter, arrêter ou refuser les traitements ou actes médicaux.

Le professionnel de santé doit respecter les volontés exprimées dans les directives anticipées, conformément à la législation en vigueur.

Ce document est un guide qui explique les directives anticipées et comment les rédiger. Il donne en annexe des informations sur la loi créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie et sur la personne de confiance.

PRÉAMBULE

La rédaction des directives anticipées – et leur reformulation toujours possible – gagne à être nourrie d'un dialogue avec le médecin, et si la personne le souhaite ou l'accepte, avec la famille ou les proches. Des entretiens successifs sont l'occasion de donner des indications de plus en plus précises, notamment sur la maladie et son évolution, les traitements possibles et ce qui peut advenir en cas de non réponse ou d'effets secondaires. Ces échanges peuvent aussi permettre à la personne qui le souhaiterait l'expression de ses valeurs et de sa conception de l'existence.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS INFORMENT

[Accueil particuliers](#) > [Services en ligne et formulaires](#) > [Demande d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes \(Éhpad\)](#)

Formulaire



Demande d'admission en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Éhpad)

Vérifié le 07 juillet 2017 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Cerfa n° 14732*01

[Télécharger le formulaire \[836.1 KB\]](#)

Ministère chargé de la santé

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS INFORMENT



Bienvenue sur ViaTrajectoire

Accueil

AAA

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

[savoir plus](#)

Une orientation personnalisée et informatisée

ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé, qui propose une aide à l'orientation personnalisée dans le domaine de la santé.

Les usagers, médecins libéraux, professionnels hospitaliers et médico-sociaux sont aidés dans le choix de la structure ou du service le plus adapté aux besoins de la personne.

Les domaines couverts actuellement sont les Soins de Suite et de Réadaptation, les Unités de Soins Palliatifs, l'Hospitalisation à Domicile, les Unités de Soins de Longue Durée, les structures d'hébergement pour personnes âgées ainsi que les services et structures destinés aux personnes en situation de handicap.

[En savoir plus](#)

Annuaire



Etablissements sanitaires



Etablissements pour personnes âgées



Etablissements pour personnes en situation de handicap

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS

- Évaluent les besoins en santé , les risques et les fragilités, les comorbidités, la polymédication
- Et
- instituent des actions correctives ou de prévention

2017 © Congrès National des unités de soins Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

2017 © Congrès National des unités de soins Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

2017 © Congrès National des unités de soins Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS ACCUEILLEN

L'ENTRETIEN DE PRÉ ADMISSION

- Moment où la personne et l'entourage peuvent poser des questions sur l'établissement (fonctionnement, logistique...) mais aussi lieu de « **déculpabilisation** » des familles espérant que les professionnels de l'institution arriveront à convaincre la personne âgée, là où ils se sont montrés défailants.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS ACCUEILLEN

L'ENTRETIEN DE PRÉ ADMISSION

- S'assurer que la **personne est informée** de son entrée en maison de retraite et de son **consentement** (mais peut-on parler de consentement quand la personne présente des troubles cognitifs importants ?)
- Recueil de connaissance de la personne: ses **habitudes de vie**, ce que la personne ou l'entourage accepte de nous dire de son histoire de vie.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS

L'ENTRETIEN DE PRÉ ADMISSIION

- Pour « dé vampiriser » l'EHPAD: rassurer, expliquer, accompagner la démarche d'entrée en répondant à leurs interrogations.
- Recueil des attentes de la personne / des attentes de la famille (souvent différentes).

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS ACCUEILLENT

- L'ACCUEIL TEMPORAIRE

Quand le maintien à domicile est momentanément compromis du fait d'une situation particulière. Il peut aussi être utilisé pour soulager les aidants familiaux (vacances, maladie...).

- Peut être une période de transition (« mettre un premier pied ») pour préparer une entrée définitive en douceur. Certains résidents alternent plusieurs séjours temporaires avec des retours à domicile.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS ACCUEILLEN

L'ACCUEIL TEMPORAIRE

- Permet à la personne de se familiariser avec les professionnels de l'établissement, de commencer à créer des liens avec les autres résidents, et à la famille d'atténuer leur sentiment de culpabilité.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS ACCUEILLENENT

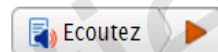
- L'ACCUEIL DE JOUR

- Permet à la personne de se familiariser avec les professionnels de l'établissement, de commencer à créer des liens avec les autres résidents, et à la famille d'atténuer leur sentiment de culpabilité.

ANTICIPER L'ENTRÉE EN MAISON DE RETRAITE : LES PROFESSIONNELS ACCUEILLEN

-LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Les résidences autonomie (ex-logements-foyers)



Publié le : 12 janvier 2015 - Mis à jour le : 7 décembre 2017



Les résidences autonomie sont des ensembles de logements pour les personnes âgées associés à des services collectifs. Elles sont souvent construites à proximité des commerces, des transports et des services. Elles sont majoritairement gérées par des structures publiques ou à but non lucratif. Le coût du logement y est modéré. Leurs prix sont affichés dans l'annuaire du portail.

POUR UNE ENTRÉE EN INSTITUTION PENSÉE ET CO-CONSTRUITE

Anticiper ne signifie pas s'engager, il s'agit avant tout de dialoguer, de se préparer, de s'informer.

C
O
N
C
L
U
S
I
O
N

2017 © Congrès National des unités de soins Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

National des unités de soins Alzheimer - Tous droits réservés - Toute reproduction même partielle est interdite

AH NON, ICI ON
NE S'OCCUPE PAS
DES TOUT PETITS MAIS
DES PERSONNES AGÉES

ZUT! C'EST
MAMIE QUE J'AI
DÉPOSÉE À LA CRÈCHE!

